



Le

Phare



Sainte-Anne-de-Sorel

Bulletin municipal

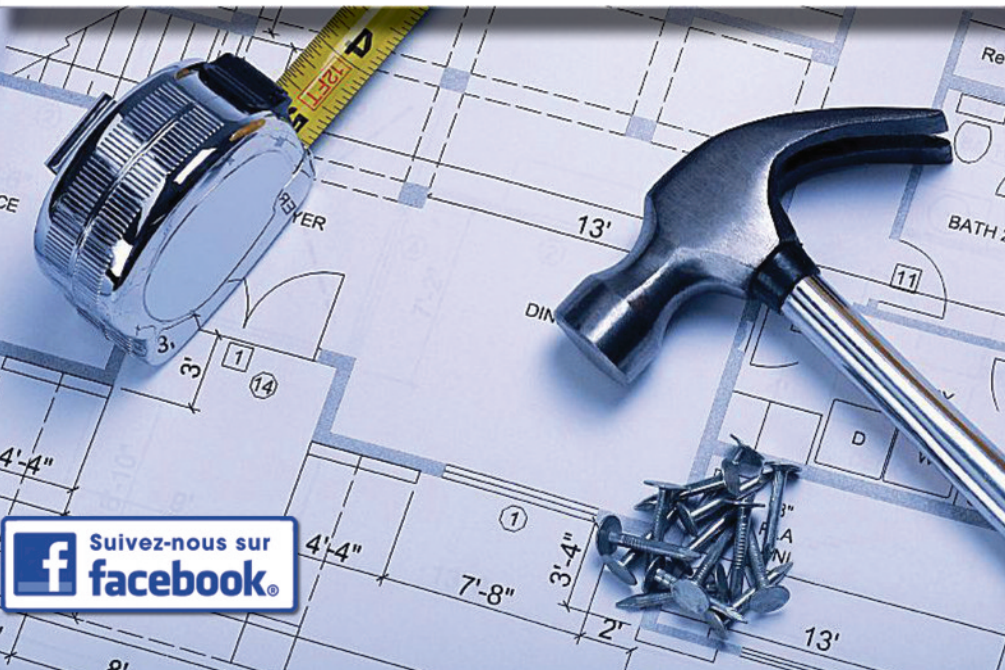
VOL. 30 • N° 01 • AUTOMNE 2020

Futur Centre de Services municipaux

Début de la construction :
Fin octobre / début novembre



Crédit photo : Faucher Gauthier, architectes



 Suivez-nous sur
facebook

Le maire vous informe	2-3
P.I.I.A.	3
Séances du conseil	4
Urbanisme	4-5
Alertes municipales	6
Communautaire	7-8
Environnement	9-11
Penser et agir aînés MADA	12-13
Médiation citoyenne	14
L'Alliance	14
Programme Rénorégion	15
Centre Animalier Pierre-De Saurel	15
Lecture compteur d'eau	16



**M. MICHEL
PÉLOQUIN**
Maire

Bonjour à tous,

Pour des raisons hors de notre contrôle, il n'y a pas eu de publication du bulletin Le Phare ce printemps 2020. Dans les prochaines lignes, je vais vous exposer les informations que j'estime pertinente pour la période de janvier 2020 à aujourd'hui.

Émissions de permis pour l'année 2019

Au cours de l'année dernière, l'inspectrice municipale, Michèle Bérubé a émis 262 permis. Ces permis sont nécessaires principalement pour la construction de bâtiments, la rénovation, l'installation de piscine, la coupe d'arbres, les travaux paysagers en rive, etc. Nous avons 7 nouveaux logements de créés et 1 logement a été démolit. La valeur des travaux effectués est de 4 302 035 \$.

Travaux d'aqueduc et d'égouts de l'Île-d'Embaras

Après une quinzaine d'années, quelques études et projets sans suite, tous les résidents de l'Île-d'Embaras peuvent maintenant bénéficier des infrastructures d'égouts et d'aqueduc. Malgré les conditions difficiles rencontrées en raison des exigences causées par la nature du milieu et grâce aux subventions importantes obtenues pour la réalisation de ce projet, les coûts par propriété sont comparables à ceux rencontrés pour une installation conventionnelle.

Quai de Sainte-Anne-de-Sorel

Suite aux représentations répétées de la municipalité auprès de Pêches et Océans

Canada concernant la condition dégradée du quai de Sainte-Anne-de-Sorel, une rencontre a eu lieu le 8 septembre dernier avec un représentant de Pêches et Océans Canada. Nous avons fait valoir que notre municipalité avait fait en 2010 une étude de projet, et que ce dernier avait été déposé auprès du gouvernement, et que dans les années récentes, la municipalité a fait plusieurs travaux d'améliorations des infrastructures, stationnement, végétalisation, éclairage, installations sanitaires, etc. Nous avons aussi exposé l'urgence que des travaux de réfection du quai soient entrepris rapidement pour en assurer la pérennité. Suite à cette rencontre, on nous a fait part que les améliorations apportées au site par la municipalité aideraient assurément dans le cheminement du dossier du côté fédéral dès que des budgets seront disponibles.

Centre de services municipaux

Enfin, Sainte-Anne-de-Sorel aura son nouveau Centre de services municipaux. Toutes les étapes nécessaires ont été franchies. La construction débutera d'ici quelques semaines. Certains changements ont dû être apportés pour que le projet puisse aboutir rapidement. L'emplacement prévu à l'origine a été déplacé. Le Centre sera situé plus près du chemin du Chenal-du-Moine. Les membres du Conseil ont pris cette décision afin de simplifier quelques exigences techniques qui auraient compliqué la construction. L'architecture extérieure a aussi été modifiée selon la recommandation de la firme d'architectes qui a obtenu le mandat de diriger la construction suite à un appel d'offres. Rappelons que Sainte-Anne-de-Sorel aura avec ce projet une nouvelle mairie conforme aux exigences réglementaires actuelles et une salle communautaire multifonctionnelle équipée pour tout genre d'activités sociales. Le financement sera effectué comme souhaité à la hauteur de 75% de sommes provenant de différents programmes gouvernementaux.

Dossier des zones inondables

Lors du dernier bulletin du Phare publié en décembre dernier, nous attendions l'approbation du gouvernement pour les nouvelles cotes d'inondation établies par les études de la firme d'ingénieurs WSP. La MRC de Pierre-De Saurel avait déposé les modifications proposées en octobre 2019. Le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) a informé la MRC que le règlement de contrôle intérimaire (RCI) adopté par la MRC pour reconnaître les nouvelles cotes d'inondation sur le territoire de notre municipalité n'était pas acceptable.

Le MAMH donnait 90 jours à la MRC pour modifier son RCI. Dans une résolution adoptée le 12 février 2020, la MRC a statué qu'elle n'entendait pas modifier la cartographie proposée dans son RCI, demandait au gouvernement de suspendre l'obligation de mise à jour cartographique de 2012, et de ne pas considérer la cartographie de 2012 lors de l'évaluation de projets soumis par la MRC ou les municipalités qui la composent.

Dans les jours suivants, j'ai organisé une rencontre à laquelle ont participé des représentants de la MRC, du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et de la Sécurité publique. Cette rencontre m'a permis de démontrer à tous les intervenants présents la qualité de nos nombreuses études. Un consensus s'est dégagé à l'effet d'attendre les études faites par la Communauté Urbaine de Montréal (CMM) sur les cotes d'inondation du fleuve entre Montréal et le lac Saint-Pierre et le nouveau cadre réglementaire du gouvernement concernant les zones inondables.

Depuis cette rencontre, la CMM a déposé auprès du gouvernement un RCI



L'ÉQUIPE

Le Phare

Bulletin municipal d'information

Publié : 3 fois par année
Distribution : Postes Canada
Tirage : 1 450 exemplaires

Collaboration :

M. Maxime Dauplaise
Mme Chantal Laferrière
Mme Myriam Cournoyer
M. Roger Soulières
Mme Michèle Bérubé

Gestion de l'information, infographie et impression :

Les Publications Municipales
Sans frais: 1 877 553-1955



suivant les résultats de ses études. Les résultats de la CMM, très comparables aux nôtres, ont eux aussi été refusés par le gouvernement. En ce moment, des échanges sont en cours entre la CMM et le gouvernement. Je suis en communication constante avec les dirigeants de la CMM au sujet de ce dossier. Je rappelle qu'il y a écart approximatif de 50 cm entre nos résultats et les cotes actuelles en ce qui a trait à la zone d'inondation de récurrence 20 ans.

Travaux de la rue Saint-Michel estimés à 249 000 \$ et de 1 238 000 \$ pour ceux de la rue Ménard et de

stabilisation de la rive bordant le chemin du Chenal-du-Moine

Parmi les travaux récents de rénovations de nos infrastructures, mentionnons une mise à niveau par chemisage de la conduite d'aqueduc de la rue Saint-Michel, le renouvellement des infrastructures d'aqueduc, de collecte des eaux usées et pluviale de la rue Ménard et la stabilisation de la rive pour une portion longeant le chemin du Chenal-du-Moine. Les travaux des rues Saint-Michel et Ménard ont été financés à la hauteur de 80 % par le programme du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau.

Service de communication cellulaire

Le Conseil municipal avait lancé un appel à différentes compagnies de services cellulaires afin d'améliorer la couverture dans notre municipalité. La compagnie Bell Mobilité a répondu favorablement à notre demande. Pour des considérations techniques et réglementaires, il a été convenu que le meilleur emplacement pour l'implantation de la nouvelle tour serait situé sur le terrain vacant à l'est du chemin d'entrée du camping du Chenal-du-Moine. Une demande est en cours auprès de la Commission de protection du territoire agricole pour une autorisation d'implantation.

HALLOWEEN 2020



En raison de la pandémie, le Comité loisirs et le Conseil se doivent d'annuler la traditionnelle fête de l'Halloween célébrée à l'Île aux Fantômes. Cette année, la municipalité participera à la fête en versant une contribution de 500 \$ à l'école Sainte-Anne-les-Îles afin que les élèves de Sainte-Anne-de-Sorel puissent célébrer dans la joie et en toute sécurité.

P.I.I.A

Le règlement du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) est en vigueur depuis 18 mois sur tout le territoire de Sainte-Anne-de-Sorel dans le but d'assurer une cohérence du cadre bâti et une qualité de construction de vos propriétés.

Prenez de l'avance dans vos demandes de permis car votre demande de permis suivra les étapes suivantes :

- 1) analyse de votre demande par le C.C.U,
- 2) analyse de la demande auprès du Conseil municipal lors des séances mensuelles,
- 3) et finalement délivrance du permis auprès de l'inspecteur municipal.

La Municipalité remercie le bon travail du comité consultatif d'urbanisme.





SÉANCES VIRTUELLES DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte tenu de la situation actuelle, le Conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel a pris la décision de tenir des séances virtuelles pour ses réunions publiques et ce, depuis le 6 avril 2020.

Celles-ci se tiendront à huis clos pour une durée indéterminée et jusqu'à avis contraire. Elles seront enregistrées pour être disponibles dès le lendemain matin, en audio sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et en vidéo sur la page Facebook, dans la section Le Conseil – Ordres du jour/procès-verbaux – Séances du conseil ou en cliquant sur le lien plus suivant :

<https://www.sainteannedesorel.ca/?page=cons-proc>

Malgré ce contexte, il demeure important d'assurer la transparence de l'information et de permettre aux citoyens de s'exprimer à l'égard des sujets traités à l'ordre du jour ou de tout autre service municipal. À cet effet, une procédure a été mise en place.



Procédure pour soumettre vos questions

Un projet d'ordre du jour sera publié sur le site web de la municipalité sur la page habituelle le vendredi midi précédent la séance.

Les citoyens peuvent formuler leurs questions portant sur l'ordre du jour de la séance par courriel avant midi le jour prévu de la séance, à l'adresse info@sainteannedesorel.ca

L'objet du courriel doit indiquer : Question pour le Conseil

Le citoyen doit s'identifier : Nom et adresse

La population ne disposant pas d'une adresse courriel ou d'une connexion internet pourra formuler leurs questions ou commentaires en lien avec les sujets traités à l'ordre du jour des séances du Conseil, en laissant un message au 450 742-1616 et ce, dans le délai mentionné ci-dessus. Les questions seront répondues par le maire Michel Péloquin lors de la séance ordinaire.



ABRIS ET GARAGES DÉMONTABLES

L'article 55 du règlement de zonage no 436-2009 permet aux citoyens l'installation d'abris hivernaux durant la période du **15 octobre au 15 avril** suivant, sur un terrain déjà occupé par un bâtiment principal. Des règles doivent cependant être respectées dans l'installation de ces abris.



Maximum de 3 abris ou garages démontables en respectant les conditions suivantes :

- 1- Maximum de 2 abris ou garages en cour avant ou latérale
- 2- Marge avant de 1,5 mètre et marge latérale de 1,0 mètre
- 3- Revêtement en bon état et d'une seule couleur

4- Le toit et les murs doivent être revêtus d'une toile spécifique approuvée ACNOR ou l'équivalent.

Ces abris ou garages doivent être démontés pour le 15 avril, incluant la structure.

Après le 15 avril, un seul abri ou garage démontable est permis dans la cour arrière ou latérale en respectant les marges avant, latérale et arrière, ainsi que des règles spécifiques touchant la superficie, la hauteur et le revêtement utilisé. L'inspecteur municipal est toujours à votre disposition pour des renseignements supplémentaires à ce sujet.

FEU DE FEUILLES OU DE BRANCHES

Le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est desservi par le Service de Sécurité Incendie de la ville de Sorel-Tracy. Ils sont également habilités à faire appliquer le règlement concernant le brûlage.

Si vous désirez faire un feu de brûlage sur votre terrain (autre qu'un feu de foyer), contactez le service des incendies pour obtenir un permis à cet effet et les conseils nécessaires afin de procéder en toute sécurité, c'est gratuit!



POUR OBTENIR UN PERMIS DE BRÛLAGE :

(450) 780-5600
poste 5200

SERVICE D'INCENDIE : 9-1-1



URBANISME

Vous planifiez des travaux de rénovation, travaux en rive, travaux en zone inondable, travaux de construction et/ou avez un projet quelconque d'aménagement de votre terrain, **appelez l'inspectrice municipale et le cas échéant, un rendez-vous sera donné.**

Vous pouvez également communiquer par courriel pour toutes questions.

mberube@sainteannedesorel.ca

Tél.: 450 742-1616



L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

Producteurs cédants recherchés



Avez-vous pensé à un **transfert non apparenté**?
Possédez-vous des **parcelles de terre** ou
des **bâtiments inoccupés**?
Des **friches** ou des **boisés non utilisés**?

Si vous avez **répondu oui** à l'une ou l'autre de ces questions,
le service **L'ARTERRE** est pour vous!

Votre agente de maillage, Maryse Bernier, peut vous accompagner
pour trouver des solutions innovantes, adaptées à vos besoins,
et vous mettre en relation avec des candidats qualifiés.

Aussi, une banque de candidatures est en ligne gratuitement
afin de faciliter le jumelage d'agriculteurs et d'aspirants-agriculteurs

arterre.ca

Infos au 450 768-3010 | 450 888-5199
ou par courriel : arterre@mrcmaskoutains.qc.ca



S.O.S. STATION DE POMPAGE

Le réseau d'égout municipal fonctionne par un système de pompage jusqu'à la station d'épuration régionale située sur le territoire de Sorel-Tracy.

Notre municipalité contribue financièrement à la Régie d'assainissement des Eaux Richelieu/Saint-Laurent en payant une quote-part.

AFIN DE MAINTENIR LE BON FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT ET DES STATIONS DE POMPAGE, IL EST STRICTEMENT DÉFENDU de jeter à la toilette des objets divers tels que :

- gants de caoutchouc
- guenilles
- condoms
- bandes élastiques
- soie dentaire
- serviettes de soins personnels et pour bébés
- couches jetables
- coton-tige
- tampons



SVP, jeter ces objets aux poubelles !

TOUS CES ITEMS ENDOMMAGENT SÉRIEUSEMENT LES STATIONS DE POMPAGE. La réparation des stations entraîne des coûts élevés et occasionne parfois une interruption ou un **ralentissement du service** du réseau d'égout.

Finalement ce sont les citoyens qui paient la note des réparations et qui en subissent les conséquences dans leurs maisons.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !



Sainte-Anne-de-Sorel

ALERTES MUNICIPALES

**Soyez informé
immédiatement
quand ça compte !**

Inscrivez-vous à notre système
personnalisé d'alertes
concernant votre municipalité.

**NOUVEAU
SERVICE
GRATUIT**

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins

TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL



circulation



avis
d'ébullition



interruption de
l'eau potable



bris
d'aqueduc



déneigement



eau brouillée



non-consommation
de l'eau



avis
important



risque
d'inondation



indice de feu

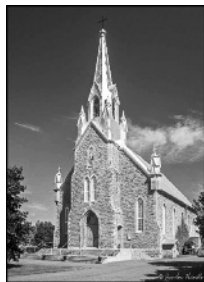


alerte



**INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT !**

sainteannedesorel.ca • 450 742-1616



ÉGLISE SAINTE-ANNE : RÉPARATIONS ET REMERCIEMENTS

Bonjour à chacune et chacun, comme plusieurs d'entre vous ont pu le constater, des travaux de maçonnerie ont été réalisés à notre église paroissiale. En 2021, d'autres travaux seront effectués aux portes et fenêtres.

Ces travaux peuvent être réalisés grâce à une subvention de 175 000 \$, reçue en 2019, et une subvention de 126 885 \$, reçue en 2020, du Ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ces deux subventions permettent de couvrir 70% des coûts. Les 30% restant sont assumés par la paroisse grâce aux revenus du bazar, au sous-sol de l'église.

Nous profitons de l'occasion pour remercier nos dévoués bénévoles du bazar qui donnent de leur temps sans compter. MERCI INFINIMENT! Grâce à vous, le conseil de fabrique peut continuer l'œuvre de nos prédécesseurs afin d'assurer la conservation de notre église.

Françoise Gagnon, présidente
Au nom du conseil de Fabrique de Sainte-Anne

BAZAR SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Le bazar de Sainte-Anne-de-Sorel est ouvert tous les mercredis, de 9 h à 16 h.

Tous les clients doivent **obligatoirement** porter un masque ou un couvre-visage et appliquer du gel désinfectant à leur arrivée. De plus, nous demandons à tous de respecter la règle de distanciation de 2 mètres.

Nous tenons sincèrement à remercier toute notre clientèle qui demeure fidèle en ces temps de pandémie.

Voici un petit rappel :

CE QUE NOUS NE PRENONS PAS:

Vieux modèles de télévision, lazy-boy, gros divan 3 places ou autres, matelas de toutes sortes, ainsi que linge souillé, objets cassés et non fonctionnels, etc.

CE QUE NOUS PRENONS:

Bibelots, vaisselle, vêtements en bon état, petits meubles, petits appareils électroniques, cd, dvd, etc.

Si c'est encore bon pour vous, ce sera encore bon pour d'autres personnes.

Merci pour votre compréhension!

Josée Biron et Danielle Duchesne, marguillières
Responsables du bazar

OCTOBRE

MOIS INTERNATIONAL MARCHONS VERS L'ÉCOLE



DANS PIERRE-DE SAUREL,
on s'active vers l'école!



Marche, vélo, patin et planche à roulettes, trottinette, etc., tous les moyens sont bons pour se déplacer tout en étant actif.

Octobre, c'est le Mois international Marchons vers l'école et à ce titre, la MRC encourage les déplacements actifs et rappelle les comportements sécuritaires à adopter aux abords des écoles. C'est ainsi qu'entouré de nos fidèles collaborateurs, le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy et le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est, on veut redonner vie à cette habitude qui était pourtant la norme, il y a de cela quelques années!

S'activer vers l'école permet de partir la journée du bon pied, avec une grande dose d'air frais avant de passer sa journée à l'intérieur. C'est aussi un moyen simple, peu coûteux et efficace de faire de l'activité physique sur une base régulière. On adopte de saines habitudes de vie et on prend soin de sa santé.

Comment l'intégrer à son mode de vie?

En tant que parent, vous êtes son modèle! Adoptez vous-même ce comportement pour influencer votre enfant et saisissez toutes les occasions d'utiliser le transport actif en famille.

Y avez-vous pensé? Plus on s'activera vers l'école, moins il y aura de voitures en circulation, et donc moins il y aura d'émissions de carbone et de pollution dans l'air, un autre avantage pour notre santé!

Oui, s'activer vers l'école c'est bien pour maintenir sa forme physique, mais ce l'est tout autant pour notre santé mentale!

Bouger c'est bon pour le développement de l'enfant et ça favorise son bien-être général. Ça stimule les habiletés intellectuelles, ça favorise la relaxation et un bon comportement et ça permet la socialisation avec les autres camarades. C'est donc super pour la réussite scolaire et la socialisation!

Une fois l'habitude acquise et les consignes de sécurité bien intégrées, l'enfant développe une plus grande autonomie et il a confiance en lui.



MRC
de Pierre-De Saurel

SECOURS ADAPTÉS

PROGRAMME OFFERT DANS LA RÉGION

REGISTRE INFORMATISÉ DE PERSONNES NÉCESSITANT UNE AIDE PARTICULIÈRE LORS D'UNE ÉVACUATION D'URGENCE

Pour connaître les critères d'admissibilité au programme, son fonctionnement et la procédure d'inscription, visitez www.secoursadaptes.com ou téléphonez au 450 743-2703




L'ARDOISE
GROUPE POPULAIRE EN
ALPHABÉTISATION

Nous offrons des ateliers d'alphabétisation populaire et des activités éducatives aux personnes peu alphabétisées ou ayant des difficultés en lecture et écriture afin de briser l'isolement, d'accroître leur autonomie et de les aider dans la vie quotidienne face à l'écrit et aux nouvelles technologies.

Adresse : 103, boulevard Fiset à Sorel-Tracy
Courriel : info@lardoisealphabetsationpopulaire.org
Téléphone : 450 780-1016

SANTÉ MENTALE QUÉBEC



Pierre-De Saurel

Promouvoir. Soutenir. Outiller.

7 ASTUCES POUR PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ MENTALE

S'ACCEPTER :
une bonne estime de soi nous aide à reconnaître nos besoins et à les exprimer; elle nous donne le pouvoir de dire non; elle nous aide à utiliser notre créativité, à établir des relations interpersonnelles positives et à traiter les autres avec respect.

SE RESSOURCER :
c'est faire de la place à ce qui nous fait du bien.

CRÉER DES LIENS :
c'est établir des relations satisfaisantes et bienveillantes.

AGIR :
c'est donner du sens à sa vie.

RESSENTIR :
c'est reconnaître ses émotions, les comprendre, se les approprier, les assumer. C'est se connaître, s'assumer, travailler sur soi, se développer comme individu.

CHOISIR :
c'est l'autonomie.

DÉCOUVRIR :
c'est s'ouvrir à la vie.

LA GRIPPE POURRAIT VOUS FRAGILISER.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE 2020-2021

Faites-vous vacciner si vous vivez avec le diabète, un système immunitaire affaibli, une maladie du cœur ou des reins.

ATTENTION

Rendez-vous obligatoire pour être vacciné

Quatre endroits pour vous faire vacciner dans notre région :

LONGUEUIL : Place Désormeaux	SOREL-TRACY : Les Promenades de Sorel	SAINTE-HYACINTHE : Pavillon La Coop	ACTON VALE : Carrefour des Générations
--	---	---	--

Prenez votre rendez-vous à compter du 13 octobre 2020 dès 8 h, au www.santemevaccingrippe.com

Il est aussi possible d'obtenir un rendez-vous par téléphone en composant le **1 833 737-6606**.

Vaccination gratuite pour les clientèles suivantes :

- personnes atteintes de certaines maladies chroniques (âgées de 6 mois et plus),
- femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, quel que soit le stade de la grossesse;
- femmes enceintes en bonne santé, durant les 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
- personnes âgées de 75 ans et plus;
- proches résidant sous le même toit et les aidants naturels des personnes mentionnées ci-haut et des enfants de moins de 6 mois;
- travailleurs de la santé, surtout ceux qui donnent des soins directs en centre hospitalier ou en CHSLD.


Lavez vos mains


Gardez vos distances


Couvrez votre visage

Merçi de respecter les mesures sanitaires en vigueur lors de votre visite.

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-SQJ

2020-10-05-001



ÉCOCENTRE

POUR RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION.

Le service est offert à tous les résidents de la MRC de Pierre-De Saurel (avec preuve de résidence: permis de conduire ou compte de taxes avec permis de conduire ou carte d'assurance-maladie).

Situé au 3145, rue Joseph-Simard, à Sorel-Tracy, l'Écocentre est ouvert du 1^{er} avril au 1^{er} décembre inclusivement, du mercredi au dimanche, de 9 h à 16 h 15.

Horaire en période hivernale : l'Écocentre est ouvert les jeudis, vendredis et samedis, de 9 h à 16 h.

Pour information: 450 908-0784.

MATIÈRES ACCEPTÉES :

- ✓ Résidus de construction, de rénovation et de démolition: bois, béton, pierre, ciment, terre, isolant, gypse, verre, portes, fenêtres, etc.;
- ✓ Matières recyclables: carton, papier, métal, plastique, verre;

- ✓ Résidus verts : feuilles, branches et résidus de jardin;
- ✓ Meubles et appareils électroménagers;
- ✓ Appareils électriques;
- ✓ Appareils électroniques;
- ✓ Pneus;
- ✓ Résidus domestiques dangereux de type résidentiel : peinture, chlore, huiles, acides, bases de peinture, diluants, piles, batteries, bonbonnes de propane, etc.

MATIÈRES REFUSÉES :

- ✗ Pièces d'auto (sauf les pneus et les batteries);
- ✗ Matières putrescibles: les jeter dans le bac brun;
- ✗ Terre contaminée;
- ✗ Bisphényles polychlorés (BPC);
- ✗ Armes, explosifs et feux d'artifices.

Les matières provenant d'entrepreneurs ne sont pas acceptées.

COLLECTE SPÉCIALE DE BRANCHES

LUNDI 19 OCTOBRE 2020

Diamètre de moins de 5 cm (2 po) attachées en paquets de moins de 1,5 m (5 pieds) et poids de moins de 25 kg (55 lb). Veuillez prendre note que les paquets seront déposés à côté des bacs et **non à l'intérieur du bac noir**.

COLLECTES SPÉCIALES DE FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS

LUNDI 26 OCTOBRE 2020 – LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES (BAC BRUN)

La dernière collecte hebdomadaire du bac brun se fera dans la semaine du 30 novembre prochain. De décembre à mars, la collecte a lieu une fois par mois. En décembre, la collecte s'effectuera dans la semaine du 14 décembre.

FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ULTIMES (BAC NOIR)

Tout au long de l'année, la collecte des déchets ultimes (bac noir) s'effectue toutes les deux semaines.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants (gros objets) a toujours lieu la première semaine complète du mois (du lundi au vendredi), **la même journée que la collecte régulière des déchets soit le lundi**. Les encombrants sont des **objets à usage domestique** tels que les meubles, matelas, lits, chauffe-eaux, tapis, éviers, baignoires, toilettes, cuisinières, laveuses, sècheuses, vélos, etc. À ne pas confondre avec les matériaux de construction, de rénovation, de démolition, pièces automobiles, et produits électroniques, ces matières doivent être déposées à l'Écocentre.

Prochaine collecte à venir :

Lundi 2 novembre – Décembre : aucune collecte d'encombrants

À conserver - CALENDRIER DES COLLECTES

Veuillez prendre note que le **calendrier des collectes 2021** sera inséré dans le prochain journal le Phare du mois de décembre.

Pour de plus amples informations au sujet des collectes, communiquez avec le bureau de la MRC de Pierre-De Saurel : 450 743-2703, poste 244



CAMPAGNE MON EMPREINTE BLEUE – TRUCS ET ASTUCES

FERMEZ L'EAU. SAUVEZ GROS.

Le gaspillage d'eau à la maison peut être évité par la réparation des fuites, par la modification de certaines habitudes et par le choix de modèles d'équipement économes en eau lors du remplacement de ceux-ci.

Vous trouverez ici des gestes concrets pour diminuer votre consommation d'eau à l'intérieur et à l'extérieur de votre résidence.

INTÉRIEUR

Toilette

L'usage des toilettes est la plus grande source de consommation d'eau de votre résidence, mais représente également un excellent potentiel d'économie d'eau.

- Remplacez votre toilette régulière par une toilette certifiée WaterSense ou à faible débit. Un ménage de quatre personnes peut économiser plus de 60 000 litres par année avec ce petit geste (note 1).
- Réparer une toilette qui fuit empêchera de gaspiller de gros volumes d'eau. Une toilette qui fuit consomme jusqu'à 550 litres d'eau potable par jour, ce qui peut doubler votre consommation d'eau journalière (note 2).

Votre toilette fuit-elle?

Certaines fuites font un bruit qui peut être perçu, mais d'autres sont silencieuses. Pour déterminer si une toilette coule, verser deux ou trois gouttes de colorant alimentaire dans le réservoir. Si l'eau de la cuvette devient colorée après quelques minutes, c'est qu'il y a une fuite. La plupart du temps, la réparation d'une fuite peut être réalisée à faible coût.

Bain et douche

La douche est la plus grande source de consommation d'eau chaude de votre résidence. Économiser l'eau sous la douche vous permettra de réduire votre facture d'électricité.

Privilégiez la prise de douches plutôt que celle de bains;

- Prendre une douche de 5 minutes vous permet d'économiser en moyenne 200 litres d'eau potable par semaine (note 3);
- Changer votre pommeau de douche régulier pour une pomme de douche certifiée WaterSense vous permet de réduire du quart la consommation d'eau sous la douche.

Machine à laver

- Attendez que votre machine à laver soit remplie à pleine capacité avant de la mettre en marche;

- Remplacez votre laveuse par un nouveau modèle certifié Energy Star et économisez eau et énergie. Une laveuse certifiée Energy Star réduira du tiers la consommation d'eau utilisée pour la lessive.

Vaisselle

- Si vous faites la vaisselle à la main:
 - Remplissez l'évier avec de l'eau au lieu de la laisser couler, ce geste vous permettra une économie de plus de 20 000 litres d'eau par année.
- Si vous avez un lave-vaisselle:
 - Attendez qu'il soit entièrement rempli avant de le démarrer;
 - Ne rincez pas la vaisselle avant de la disposer dans le lave-vaisselle;
 - Remplacer votre lave-vaisselle par un lave-vaisselle certifié Energy Star vous permettrait de réduire du tiers votre consommation d'eau.

Robinets

L'usage des robinets représente près de 20 % de la consommation de l'eau de votre résidence, et une portion de cette eau est de l'eau chaude.

- Fermez le robinet lorsque vous vous lavez les mains, vous vous brossez les dents ou vous vous rasez;
- Installez des aérateurs de robinets et réduisez de moitié votre consommation dans la salle de bain et du quart votre consommation dans la cuisine.

Saviez-vous qu'un robinet qui fuit à 60 gouttes par minute consomme plus de 700 litres par mois? Ceci équivaut à environ 15 douches de 5 minutes (note 4),

- Vos robinets fuient? Réparez-les et évitez le gaspillage.

Environ 40 % de l'eau consommée à votre résidence est de l'eau chaude. En économisant l'eau, vous consommez moins d'énergie et sauvez de l'argent! La trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie d'Hydro-Québec, peut vous permettre d'économiser une centaine de dollars sur votre facture d'électricité et plus de 40 000 litres d'eau par année, pour un ménage de quatre personnes (note 5).

EXTÉRIEUR

Saviez-vous que la consommation d'eau potable peut doubler durant l'été à cause des usages à l'extérieur de votre résidence? De bonnes pratiques d'arrosage et de jardinage permettent d'éviter le gaspillage d'eau;

La moitié de l'eau utilisée à l'extérieur s'évapore ou ruisselle. Si on irrigue en plein cœur de l'après-midi, alors que la chaleur est à son maximum, 60% de l'eau s'évapore dans l'atmosphère avant qu'elle puisse être absorbée par les plantes.

Pour éviter ce gaspillage:

- Arrosez tôt le matin afin d'éviter les pertes d'eau dues à l'évaporation;
- Arrosez le plus près du sol possible et évitez l'arrosage par temps venteux.

Pour une consommation responsable:

- Consultez le règlement sur l'usage de l'eau potable de votre municipalité afin de connaître les périodes d'arrosages et de remplissage de piscines autorisées;
- Informez-vous en visitant le site Web *Arroser tout en économisant l'eau potable*, cela vous aidera à garder un gazon et des plantes en santé en utilisant de bonnes pratiques d'arrosage et d'aménagement ainsi qu'en veillant à la récupération et à la réutilisation de l'eau dans votre jardin;
- Rappelez-vous que l'asphalte et les trottoirs ne poussent pas, il n'est donc pas nécessaire de les arroser!

ÉQUIPEMENTS

Diminuez considérablement votre consommation en misant sur des équipements économes en eau comme:

	Économie
Les toilettes certifiées WaterSense ou à faible débit (note 6)	60%
Les aérateurs de robinets dans la salle de bain (note 7)	50%
Les aérateurs de robinets dans la cuisine (note 7)	25%
Les pommes de douche certifiées WaterSense (note 8)	25%
Les lave-vaisselle certifiés Energy Star (note 9)	35%
Les laveuses certifiées Energy Star (note 10)	30%

Notes

1. Débit d'une toilette standard: 13,25 litres/chasse (WaterSense, 2012)
Débit d'une toilette à faible débit: 4,8 litres/chasse (WaterSense, 2012)
On va aux toilettes approximativement 5 fois par jour (Residential End use, Water Resource Foundation (2016).
Calcul: Volume = (13,25-4,68)L * 5 (fois par jour) * 365 jour / an * 4 personnes = 61 685 L
2. PEEP, Réseau Environnement
3. Débit moyen d'une douche: 9,5 litres/minute (Code de construction, Chapitre III, RBQ)
Durée moyenne d'une douche: 7,8 minutes (Residential End use, Water Resource Foundation (2016).
Calcul: (9,5 L/min) x (7,8 -5) minutes x 7 jours = 186,2 L/ personne/semaine
4. Home Water Works (Alliance for Water Efficiency)
5. Hydro-Québec
6. WaterSense, 2012
7. Residential End uses of water 2016 (Water Research Foundation)
Acquacraft 2011
Éco-fitt (2012)
Alliance for Water Efficiency
8. Residential End uses of water 2016 (Water Research Foundation) Code de construction, Chapitre III RBQ.
Éco-fitt (2012)
9. Energy Star (2012)
10. Energy Star (2012)



FOSSE SEPTIQUE

On dénombre près de 31 propriétés desservies par une fosse septique sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sorel. Nous vous rappelons qu'avant de modifier ou de construire une installation septique vous devez obtenir un permis auprès de l'inspecteur municipal:

- Faire préparer un plan et devis par un ingénieur;
- Obtenir un permis auprès de l'inspecteur municipal en remplissant le formulaire de demande de permis;
- Acquitter les frais applicables du dit permis.

Nous vous rappelons également que votre fosse septique doit être **obligatoirement vidangée aux deux ans** pour une résidence permanente et une copie de la preuve doit être fournie à la municipalité.

D'ailleurs, l'inspecteur vous envoie des rappels à cet effet le cas échéant.

ÉVITONS LES REFOULEMENTS D'ÉGOUT

Ce qu'il faut savoir sur le réseau sanitaire

Le réseau d'égout sanitaire est un système fermé, capable de recevoir les eaux usées domestiques (bain, douche, toilette, évier) de tous les résidents de la municipalité.

Théoriquement, le niveau du réseau sanitaire ne devrait pas fluctuer lors de pluies abondantes puisque les eaux de surface ne sont pas recueillies par le réseau sanitaire, mais par le réseau pluvial (ou fossés).

Le problème est que plusieurs citoyens raccordent volontairement et illégalement leurs gouttières, drains français et pompes d'assèchement (Sump Pump) directement au réseau

d'égout. Ainsi, lors de conditions climatiques exceptionnelles et abondantes, le réseau sanitaire subit une lourde pression et se surcharge au point de refouler dans les maisons.

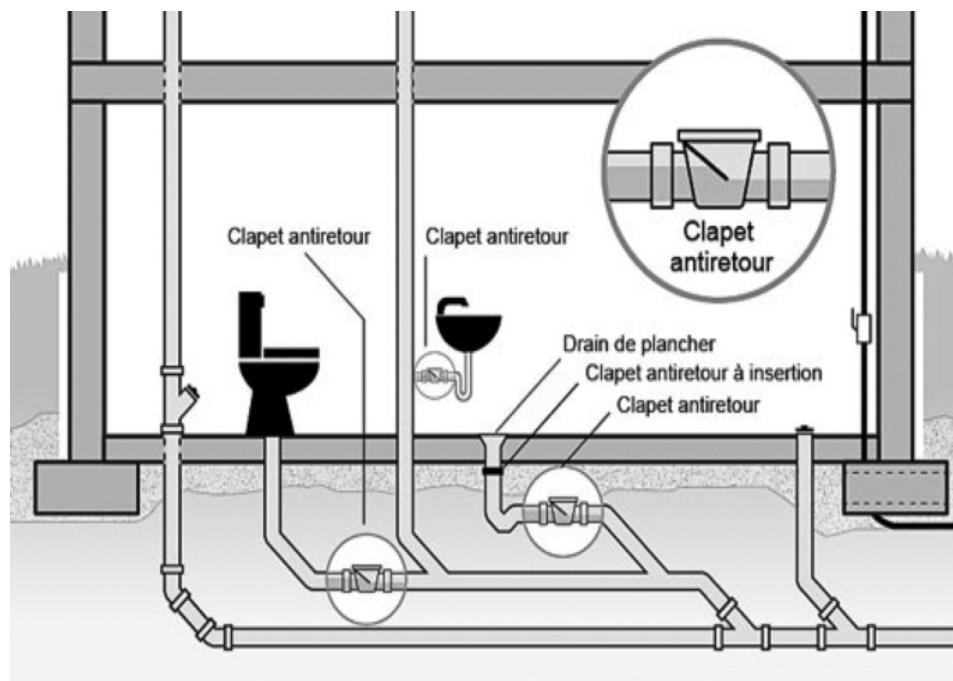
Nous vous rappelons qu'en vertu du règlement no 220-1987, **il est strictement interdit, en tout temps, que vos drains de résidences soient reliés à l'égout domestique.** Toutes les eaux pluviales et souterraines (fonte des neiges) doivent être dirigées vers un fossé, sur le terrain ou dans un cours d'eau.

De plus, en vertu du règl. no 536-2019, tout propriétaire d'un immeuble desservi par le service d'égout municipal doit installer, à ses

frais, et maintenir en bon état une soupape de sûreté (clapet antiretour) afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout.

Un clapet antiretour pour éviter les refoulements, oui, mais attention...

Lorsque le réseau se surcharge, les clapets antiretours se ferment pour protéger les maisons de toute entrée d'eaux usées extérieures. Mais lorsque le clapet se referme, il est important de ne pas tirer la chasse d'eau, prendre une douche ou faire une brassée de lavage, sans quoi les eaux usées provenant de l'intérieur de la maisonnée refouleront dans le sous-sol.



Le schéma ci-dessus est proposé à titre indicatif seulement et ne se substitue pas aux normes d'implantation et d'entretien des soupapes de sûreté du Code national de plomberie faisant partie du règlement no 536-2019.

Changement d'heure : on vérifie l'avertisseur!

Avez-vous changé votre pile?

Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 2020

BRIS DE BACS ROULANTS

Si vous possédez un bac roulant et que votre bac subit un bris lors des collectes, vous devez communiquer directement avec la MRC de Pierre-De Saurel au **450 743-2703** ou par courriel à info@mrcpierredesaurel.com.

Prenez note que des frais peuvent être exigés pour la réparation et les pièces.

Pour toute autre plainte, question ou commentaire concernant la collecte de matières résiduelles, vous devez communiquer avec la MRC de Pierre-De Saurel.



NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ MADA

Lors de la réunion du 8 septembre dernier, le Conseil municipal a procédé à la nomination des membres du comité MADA afin de procéder à la mise à jour de nos orientations dans le cadre du programme Municipalité Amie des Aînés. Les personnes suivantes en feront partie et ont été désignées par le Conseil : **Denise Fraser, Louis Hébert, Germaine Lavallée, Marie-France Michaud, Myriam Cournoyer,**

conseillère, Roger Soulières, conseiller et Maxime Dauplaise, directeur général.

Le programme MADA du gouvernement du Québec est une démarche visant à permettre aux aînés de rester actifs dans leur communauté. Les municipalités participantes sont invitées à mettre en place des services favorisant la participation des aînés au développement social et économique et au maintien de la vitalité de leur

milieu. Le mandat du comité sera donc de connaître les besoins des aînés afin de proposer au Conseil des actions permettant d'adapter les services (logement, transport, loisirs etc.) à leurs besoins et de contribuer au maintien des saines habitudes de vie.

Le plan d'action d'une durée minimale de trois ans, produit par le comité sera soumis au Conseil pour ensuite être communiqué à la population.

RENCONTRE DES AÎNÉS

L'Association des Aînés avait prévu une rencontre au mois de mai avec la participation habituelle de la municipalité, que nous avons dû annuler suite aux mesures de confinement en vigueur. Nous avons aussi planifié une rencontre au mois de novembre que nous avons aussi annulé compte tenu des nouvelles règles annoncées par le gouvernement. L'Association se fera un plaisir de communiquer avec vous dès que la situation le permettra.

GYMNASTIQUE ACTIVE

Les aînés ont pu continuer à faire de l'exercice physique à l'extérieur malgré la pandémie, au cours des mois de juin, juillet et septembre grâce à la participation financière de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et de la MRC de Pierre-De Saurel. Au moment d'écrire ces lignes, la région vient de passer en zone rouge, donc les activités organisées dans un endroit public sont interdites.

Il devait y avoir d'autres cours qui auraient débuté à la fin octobre à l'église de Sainte-Anne pour se terminer en février prochain. Malheureusement avec les nouvelles consignes sanitaires les cours prévus sont annulés.



SERVICE TAXIBUS À SAINTE-ANNE-DE-SOREL



Les informations concernant ce service sont disponibles dans les points de vente, ainsi que sur le site internet de Taxibus.

Information : 450 743-3336
www.mrcpierredesaurel.com/taxibus

SERVICE DE LA POPOTE ROULANTE

Le service de livraison de repas à domicile « La Popote Roulante » couvre toute la municipalité.

Le Centre d'Action Bénévole du Bas-Richelieu est à la recherche de bénévoles pour être capable de maintenir ce service dans notre municipalité.

Pour obtenir le service de « La Popote Roulante » ou pour être bénévole : composer le 450 743-4310 pour plus de renseignements.



SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ DISPONIBLE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ



**Transport tous les jours de 6 h à minuit.
Réservation obligatoire pour les membres**

**Pour plus d'informations :
450 746-7827**

<https://mrcpierredesaurel.com/developpement-regional/organismes/stacr/adapte>

AVEC STACR, SE DÉPLACER N'EST PLUS UN PROBLÈME DE MOBILITÉ!



SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC de Pierre-De Saurel



COVID-19

SOUTIEN INFORMATION RESSOURCE



BESOIN D'AIDE ?

Soyez attentifs aux autres.

Offrez votre aide ou référez-les aux organismes ci-dessous.



ALIMENTATION

- Groupe d'entraide Sorel-Tracy :** 450 746-5611
- Centre d'Action bénévoles du Bas-Richelieu :** 450 743-4310
Dépannage alimentaire de 10 h à 12 h
Service de popote roulante
- La Porte du Passant :** 450 743-4803
Repas pour emporter de 11 h à 13 h
- Carrefour communautaire l'Arc-en-Ciel :** 450 785-2875
La popote roulante en milieu rural
- Carrefour communautaire Saint-Roch-de Richelieu :** 450 785-3515
Popote roulante, la livraison de commandes d'épicerie Saint-Roch
- Livraison d'épicerie Escouade CJE Pierre-De Saurel Aide à la livraison du lundi au mercredi** 450 943-1441



DÉTRESSE

- Accueil psychosocial MRC de Pierre De Saurel :** 450 746-4545
Lundi au vendredi 8 h 00 à 21 h 00,
Samedi et dimanche : 8 h 00 à 16 h 00
- La Traversée, Centre de prévention du suicide :** 450 746-0303
- Association des Aidants(es) Naturels(les) Du Bas Richelieu :** 450 730-0880
- Groupe d'entraide l'Arrêt-Court :** 450 743-6071
Pour personnes vivant de l'anxiété
- Le Vaisseau d'or :** 450 743-2300
Famille d'une personne atteinte de maladie mentale
boîte vocale
- Maison La Source :** 450 743-2821
Hébergement femme
- Maison Le Passeur :** 450 743-8403
Soutien téléphonique homme
- Maison la Margelle :** 450 746-2788
(dépendance) 24 h/7j
- SOS violence conjugale :** Soutien téléphonique 1-800 363-9010
- Travailleuse de rue :** 450 846-1283
• URGENCES : 911 locale
- FAMILLE**
- Carrefour Naissance-Famille :** 450 743-0359
Soutien téléphonique famille
- Ligne Parents :** 1-800-361-5085
- Jeunesse J'écoute :** 1-800-668-6868



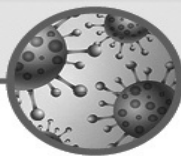
AÎNÉS

- Travailleuse de milieu pour aînés :** 450 881-7017
Soutien téléphonique
- Programme PAIR :** 450 743-2703
Système d'appel quotidien personnalisé
- Centre d'écoute Montérégie :** 450 658-8509 et 1-877-658-8509
- Vivre et vieillir chez soi Bas-Richelieu :** 450 743-1584
du lundi au mercredi



FINANCES ET EMPLOI

- Association Coopérative Économie Familiale Montérégie-Est (ACEF) :** 450 908-0929
- Carrefour Jeunesse-emploi Pierre-De Saurel :** 450 743-1441
- L'Orienthèque :** 450 730-0181
- Regroupement des chômeurs et chômeuses de Sorel-Tracy :** 450 556-1224
- Action logement Pierre-De Saurel :** 450 881-1910
- Organismes de défenses des droit sociaux de Richelieu :** 450 743-4804
- Collectif de défense des droits de la Montérégie :** 450 746-7308 / 1-877-771-1164
Boîte vocale



SANTÉ

- Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des symptômes comme de la toux, de la fièvre ou une perte soudaine de l'odorat et du goût sans congestion nasale, vous pouvez composer 450 644-4545
1 877 644-4545 (sans frais)
- Pour les personnes malentendantes (ATS), le 1 800 361-9596 (sans frais). 1 800 361-9596
- Info santé : 811
- Pharmacies : Veuillez contacter votre pharmacie locale

Ressources disponibles dans la MRC de Pierre-De Saurel

ACCUEIL PSYCHOSOCIAL MRC DE PIERRE DE SAUREL : 450 746-4545 poste 5133



SERVICE OFFERT

CHICANE ? *

À BOUT DE RESSOURCES ?

BESOIN D'AIDE ?

UNE OPTION DE PLUS POUR RÉSOUDRE
VOTRE CONFLIT S'OFFRE À VOUS

CONFIDENTIEL ET GRATUIT

UNE UNITÉ DE MÉDIATION CITOYENNE AYANT REÇU
UNE FORMATION EST DISPONIBLE POUR VOUS AIDER

* POUR TOUS LES TYPES DE CONFLITS, SAUF CEUX QUI CONCERNENT LES SÉPARATIONS, LA GARDE D'ENFANT OU LA GESTION DU PATRIMOINE.

**N'ATTENDEZ PLUS.
CONTACTEZ ACCÈS
MÉDIATION CITOYENNE
PIERRE-DE SAUREL.**

**ON PEUT VOUS
ACCOMPAGNER**



450 746-0954



PUBLICITÉ

Ensemble, nous pouvons arrêter le virus ... et la violence.

Le confinement rend la violence plus difficile à voir, mais elle est plus présente que jamais pour les femmes et les enfants qui la subissent.

**Vous voyez ou entendez
quelque chose qui ressemble
à de la violence conjugale ou familiale?**

Appelez le 911.

Le **coronavirus** c'est l'affaire de toutes et tous.
La **violence conjugale et familiale** aussi!

Urgence : 911

Aide et références 24/7 :

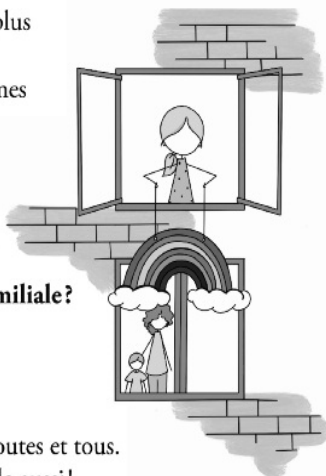
SOS violence conjugale : 1 (800) 363-9010

Prévention suicide : 1 (866) 277-3553

Tel-jeunes : 1 (800) 263-2266

Autres ressources :

L'ALLIANCE 



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »



BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1

450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca

jeanbernardemond.com

PROGRAMME RÉNORÉGION



SOMMES ENCORE DISPONIBLES

RénoRégion est un programme d'aide financière pour les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste vivant en milieu rural pour l'exécution de travaux corrigeant les défauts majeurs que présente leur résidence.

Voyez tous les détails relatifs au programme sur le site mrcpierredesaurel.com/renoregion, ou encore contactez le responsable, M. Benoit Jolicoeur, au poste 228.

**LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE ENGAGÉS AVANT
LE 31 MARS 2021.**



Pour plus d'information :
450 743-2703

WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM

SITUATION D'URGENCE

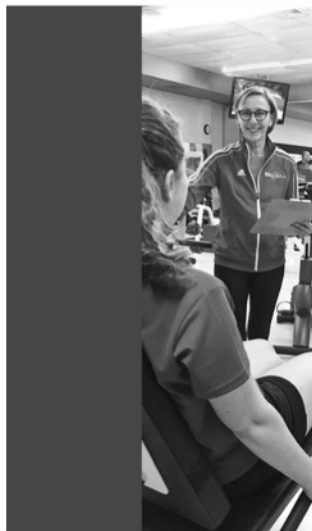
Fuite d'eau, problème d'égout

En dehors des heures normales de bureau ou lors de la fin de semaine pour signaler un problème d'égout, une fuite d'eau ou toute autre situation d'urgence :

Composer le :

310-4141

(sans code régional)
Afin d'obtenir
l'assistance
policrière de
la Sûreté
du Québec.



KINO GYM-ATOUT

DIFFÉRENTS TYPES
D'ABONNEMENT
DE 1 À 12 MOIS

INCLUANT

- Évaluation de la condition physique
- Programme d'entraînement personnalisé

Les mesures sanitaires sont respectées pour toutes les activités. Sujet à changements.

PROGRAMMES CÉGEP/MUNICIPALITÉS

CÉGEP
SOREL
TRACY

**Centre
sportif**

3000, BOULEVARD DE TRACY, SOREL-TRACY

450 743-9127



CAPS – CENTRE ANIMALIER PIERRE-DE SAUREL

1681, route Marie-Victorin, local 109
Sorel-Tracy (Québec) J3R 4R4

**POUR SIGNALER UN CHIEN TROUVÉ
OU UN CHIEN PERDU**

Composer **450 746-7272** pour
rejoindre le service de contrôle canin.

COURRIEL : securite.caps@gmail.com

<http://centreanimalier.ca/services>

NOUS VOUS DEMANDONS DE PRENDRE LA LECTURE DE VOTRE COMPTEUR D'EAU



**SI UN COMPTEUR D'EAU ÉLECTRONIQUE EST INSTALLÉ DANS VOTRE MAISON,
SVP NE PAS ENVOYER VOTRE LECTURE. MERCI!**

Veuillez nous faire parvenir le coupon ci-bas avant le 11 décembre 2020.

**Nous comptons sur votre collaboration afin de nous aider
à comptabiliser l'eau et ce, le plus équitablement possible.**

ADRESSE : _____

NOM : _____
(en caractères d'imprimerie)

No de téléphone : _____

Ma lecture de compteur est : _____ mc

Signé : _____

Le _____ 2020

Vous pouvez poster votre coupon au 1685, chemin du Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel (Québec) J3P 5N3 ou le déposer dans notre boîte aux lettres située près de la porte d'entrée du bureau municipal ou l'expédier par internet à : info@sainteannedesorel.ca ou nous le faire parvenir directement votre lecture en utilisant notre site internet

WWW.SAINTEANNEDESOREL.CA

**Remplir les informations
demandées et cliquer
sur Envoyer.**

The screenshot shows the website for Sainte-Anne-de-Sorel. The header includes the logo and the text 'PORTE D'ENTRÉE DE LA RÉSERVE DE LA biosphère du Lac Saint-Pierre'. The date 'MISE À JOUR : 15 OCTOBRE 2019' is visible. A navigation menu on the left lists 'ACCUEIL', 'COMMUNIQUÉS', 'BULLETIN MUNICIPAL', 'CALENDRIER DES ACTIVITÉS', 'LIENS UTILES', and 'NOUS JOINDRE'. The main content area features a search bar, a 'COMPTEURS D'EAU' button, and a large image of a lake with a red arrow pointing to the 'Envoyer' button. Below the image, there is text about submitting water meter readings online and a notice about the 2019 evaluation. A sidebar on the right contains icons for 'INFO COLLECTES', 'TAXES ÉVALUATION', 'LOISIRS CULTURE', 'SECURITE CIVILE I PUBLIQUE', and 'DEMANDES DE PERMIS'.